

Date : 30-07-2008

MAIRIE DE VERNIOLLE

Titre de l'article : CONSEIL MUNICIPAL

Membres présents : BATTISTELLA Joëlle, BERGES Sylvie, BOUBY Anne-Marie, DELORD Jean-Louis, DELPA François, MAZZONETTO Alain, MUNOZ Numen, PAULY Isabelle, PEDOUSSAT Robert, PEDOUSSAUT Gérard, ROGGERO Gérard.

Absents excusés : Robert PELET – Martine CHINAUD – Dominique FERRIGNO – Henriette MANDEMENT - René GUINOLAS

Absents : Bernard AUDUBERT - BARRAU René - Lionel OLIVIER

Secrétaire de séance : Sylvie BERGES

I – CHOIX DE L'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX 2008 :

- Ces emprunts se décomposent de la façon suivante :

177 000 € sur 15 ans

37 500 € sur 2 ans, prêt relais pour la T.V.A.

Ils concernent la réfection du toit de l'école primaire pour 104 650 €, de l'achat de matériel divers budgétisé pour 24 500 € et les travaux de voirie pour 85 350 € dont le goudronnage de la cour de l'école maternelle.

Au vu des propositions faites par les organismes prêteurs, le conseil municipal a délibéré et choisi DEXIA pour le prêt de 177 000 € au taux fixe de 5.16 % et à échéance réduite correspondant à un taux réduit de 4.85 % et DEXIA pour le prêt relais de 37 500 € au taux de 5.26 %.

II- ASSAINISSEMENT SARDA

Le projet des 2ème et 3ème tranches des travaux pour la réalisation de l'assainissement à SARDA est terminé. Délibération est adoptée à l'unanimité pour le lancement de l'appel d'offres des entreprises.

III – REVISION DU POS

Délibération pour la 3ème révision simplifiée du P.O.S. Ouverture à l'urbanisation dans le secteur de Sarda de quelques terrains en zone agricole.

Délibération pour la 4ème modification des zones INA. En attente de la révision générale, qui demande au moins 2 ans pour aboutir, le conseil municipal a réalisé l'étude de l'ouverture à l'urbanisation de l'ensemble des zones constructibles prévues au POS. Les parcelles étant toutes situées en zone INA, il n'est simplement proposé qu'une régularisation de la situation existante des parcelles bâties et des emplacements réservés réalisés et la mise en œuvre des orientations d'aménagement des divers secteurs pour mieux prévoir leur ouverture à l'urbanisation.

IV - QUESTIONS DIVERSES :

Quatre employés de mairie ont obtenu l'examen d'adjoint technique territorial. Il s'agit de Delphine ESCAICH, Hubert CHARRIE, Nadine MONGE, Martine LARRUE. Le conseil municipal a décidé de créer les postes correspondants au 1er janvier 2009.

G.D.F. va reverser une redevance à la municipalité. Elle concerne l'occupation du sol par les réseaux sur le domaine public et sera fixée en fonction de la longueur des réseaux G.D.F. de la commune.